

ANTOINE THOMAS

MEMBRE DE L'INSTITUT.

GARGANTUA AN LIMOUSIN

AVANT RABELAIS

1736

Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*,
4^e année, 3^e fascicule.



PARIS

HONORÉ CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS

ANTOINE THOMAS

MEMBRE DE L'INSTITUT.

— 1816 —

GARGANTUA AN LIMOUSIN

AVANT RABELAIS

Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*,

4^e année, 3^e fascicule



PARIS

HONORÉ CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS

GARGANTUA AN LIMOUSIN

AVANT RABELAIS¹.

Le recueil de documants dont MM. Alfred Leroux e René Fage ont publié le premier volume an 1887 sous ce titre : *Archives historiques de la Marche et du Limousin* (Limojes, D. Gely), s'et poursuivi grace au concours d'une société créée *ad hoc*, la *Société des archives historiques du Limousin*, a partir de 1893. Il conporte aujourdui deus séries distinctes : la première consacrée aus *Archives anciennes*, la seconde aus *Archives modernes*. Le t. X de la première série a été distribué au mois de juin dernier. Il est du tout antier a M. Alfred Leroux, qi l'a intitulé : *Dernier choix de documants historiques sur le Limousin* (Limojes, Ducourtieux e Gout, 1906. In-8°, viii-402 p.). Les pages 282-301 de ce volume sont ocupées par des extraits d'un registre rédié an français (au moins d'intancion, car les limousinismes abondent dans ce français), qe M. Leroux a intitulé : « Registre des comptes du receveur de l'évêque de Limoges à Saint-Léonard, 1467-1475. » Ce documant fait partie du fond de l'évêché de Limojes, qi et an cours de classement, e il a reçu aus archives départemantales de la Haute-Viène la cote G 170. Je n'insisterai pas sur l'intéret multiple q'il présente, M. Leroux se réservant d'an parler a son eure dans un mémoire sur l'expansion

1. [Sur la demande de notre éminent confrère M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, nous imprimons cet article en respectant son « orthographe réformée ». Mais nous ne sommes nullement partisans de cette « réforme », et c'est à titre de spécimen que nous adoptons,

de la langue française au Limousin¹. Je dirai seulement qu'il émane, directement ou indirectement, de Jehan George, curé de Mérignat², qui fut pendant de longues années au service de l'évêque de Limoges, Jehan Barton, élu en 1457.

Jehan George a inscrit au verso du fol. 32 de son registre la mention suivante, qui se rapporte à l'année 1470 (a. st.) :

Item, le III^e de feurier, vint Gargantuas loger en la sala, et pour deux jours, tant dessus cheual que despace par luy faite, v s.³.

C'est la première fois que ce nom de *Gargantuas* apparaît dans un texte antérieur au XVI^e siècle et sans aucun lien avec l'œuvre de Rabelais. Pour permettre au lecteur de juger de l'importance de ce fait nouveau, il faut résumer les recherches auxquelles a donné lieu jusque dans ces derniers temps la légende de Gargantua. La tâche est facile, grâce au livre si nourri qu'a publié en 1883 M. Paul Sébillot sous ce titre : *Gargantua dans les traditions populaires*⁴.

Éloi Johanneau a émis le premier l'idée que le personnage de Gargantua doit non seulement être antérieur à Rabelais, mais plonger profondément dans les traditions les plus reculées de notre pays : il l'identifie en effet avec l'Hercule Pantofaje des Gaulois. L'idée a été reprise et développée avec autant d'éloquence que de force par Félix Bourquelot, en 1844, dans un mémoire intitulé simplement : *Notice sur Gargantua*. Mais, avec une remarquable clairvoyance et une parfaite loyauté, Bourquelot n'a pas

1. Cela étant, je n'en suis que plus reconnaissant à mon cher confrère et ami d'avoir autorisé le transport du manuscrit à Paris, ce qui m'a permis de m'édifier complètement et ce qui vaut à nos lecteurs, grâce au dévouement et à l'habileté de notre dévoué secrétaire M. Jacques Boulenger, d'avoir sous les yeux le facsimilé de la page qui intéresse la *Société des Études rabelaisiennes*.

2. Aujourd'hui commune du canton de Bourgauf, Creuse.

3. A. Leroux, *Dernier choix de documents historiques sur le Limousin*, p. 291.

4. Paris, Maisonneuve; forme le t. XII du recueil in-12 intitulé :

71

Moy vous en demander une nouvelle par
le d'aujourd'hui et par la d'après
de l'aujourd'hui et par la d'après

72

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

73

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

74

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

75

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

76

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

77

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

78

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

79

Moy le by de l'aujourd'hui Nos affaires sont
mises par la d'aujourd'hui et par la d'après

de l'aujourd'hui

cherché a dissimuler une constatation faite pour inspirer une certaine défiance a ses lecteurs, je veus dire le silance absolu des textes sur le personaje e le nom de Gargantua pandant la longue période ou l'on suppose qe s'et formée e développée sa légande. Voici an quels termes il s'exprime a ce sujet :

Jusqu'au moment où l'on aura découvert un monument écrit qui mentionne le nom de Gargantua antérieurement au xvi^e siècle, le système que j'ai soutenu trouvera des incrédules et des contradicteurs. Cependant je ne doute pas que la preuve complète de ce que j'ai avancé ne s'offre un jour.

Après une longue attente, ce jour est enfin venu; Bourquelot a été bon profète.

En 1868, M. Henri Gaidoz, a qui les études folkloriques doivent tant d'aperçus ingénieux, s'efforça d'appuyer sur des constatations linguistiques précises l'opinion de ses devanciers e il proposa de reconnaître dans le nom même de Gargantua celui du roi légendaire des Bretons mentionné au xii^e siècle par Giraldus Cambrensis : *Gurguntius filius nobilis illius Beleni*. Puis, allant bravement de l'avant, malgré la fragilité de sa doctrine au point de vue de la linguistique pure, il conclut par trois propositions graduées :

1^o Que Gargantua et *certainement* un tipe antérieur a Rabelais e qe ce tipe et celtique puisq'on le retrouve an France e an Grande-Bretagne, e non ailleurs;

2^o Que Gargantua et *probablement* le développemant d'un Hercule gaulois;

3^o Que Gargantua et *peut-être* un tipe solaire.

On ne peut s'empêcher de remarquer qe la première proposition ranferme deus idées antre les qèles il i a un abime cronolojique : 1^o Gargantua et un tipe antérieur a Rabelais; 2^o Gargantua et un tipe celtique. Il est saje de disjoindre ces deus idées : l'adverbe « certainement » ne convient q'a la première. Au momant ou une eueuse

q'ils cherchaient depuis lontans, mais dont ils suportaient l'absance avec filosofie, il et bon de leur tenir la drajée haute. Même avec Gargantua, la sciance ne saurait, sans se faire de tort, marcher a pas de jéant.

An randant conte du mémoire de M. Gaidoz¹, Gaston Paris nous a doné l'exanple d'une saje réserve. Rapelons les termes dont il se sert : « Voilà l'ingénieuse et docte théorie que M. Gaidoz expose habilement. On ne peut nier qu'elle soit séduisante et même vraisemblable. Elle n'est pas toutefois sans prêter à plusieurs objections... »

Des objeccions de Gaston Paris je n'an retiendrai q'une, parceq' èle a trait aus rapports de la léjande de Gargantua avec l'œuvre de Rabelais. Gaston Paris admet come preuve de l'antériorité de Gargantua a Rabelais la présence de Gargantua dans la *Ballade aux lysans*, qi sert de préface a la *Légende joyeuse de maistre Pierre Faifeu* de Charles de Bourdigné, livre daté (on le croyait du moins) de 1526 ; mais il estime que cète allusion peut viser une édicion perdue des *Cronicques du grant et enorme geant Gargantua*, bien q'aucune des édicions signalées jusq'ici ne soit antérieure a 1532². Depuis qe M. Abel Lefranc a montré qe l'édicion de 1526 de *Pierre Faifeu* n'existe pas e qe l'œuvre de Bourdigné a été terminée seulement le 1^{er} mars 1532 (n. st.), la qestion a pris une face novèle et M. Abel Lefranc a pu écrire : « On peut affirmer que la mention de Charles de Bourdigné n'est pas antérieure à l'opuscule de Rabelais³. » Toutefois, il et incontestable q'il i a désaccord antre l'allusion de la *Ballade aux lysans* e les *Cronicques* : seul le nom de Gargantua leur et comun. On ne saurait an éfet expliquer par les *Cronicques* la façon dont notre personaje et désigné dans la *Ballade* :

Gargantua qui a chepueulx de plastre.

1. *Revue critique*, 1869, 1^{re} partie, p. 326-329.

2. Une novèle édicion vient d'être signalée par M. Henri Omont (*Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, mai 1906, p. 187), mais èle parait être de 1533.

Il et donc de bone critique de déclarer qe le témoignaje de la *Ballade aux lysans* et indépandant des *Cronicques*. Dans l'état actuel de nos connaissances, il vient immédiatement après celui du receveur de Saint-Léonard en 1471.

Revenons a Saint-Léonard e tachons de tirer des paroles trop brèves de Jehan George qelques indices d'ordre local. J'ai parcouru atantivement tout le rejistre sans i rien trouver qi permète d'identifier le *Gargantuas* qi passa ainsi deus jours dans cète petite vile (4-5 février 1471, n. st.), loja dans la « Sale », c'et-a-dire dans le palais de l'évêqe de Limoges, e fut défrayé par le trésorier de Sa Grandeur. C'était un ami de Monseigneur de Limoges, évidament; ce ne devait pas ètre un de ses oficiers, car le même jour ut lieu une sorte de repas de cors des oficiers, e il ne sanble pas qe *Gargantuas* i ait figuré¹. Persone ne voudra suposer qe dans ce texte *Gargantuas* soit autre chose q'un sobriquet, une sorte de nom de guère, come an ont porté tant d'autres personajes du tans (e de tous les tans). La présance d'un s a la fin de ce nom et an contradiccion avec la tradicion suivie par la *Ballade aux lysans*, par les *Cronicques* e par Rabelais lui même dans son euvre définitive; au contraire, èle sanble établir un lien antre le témoignaje limousin e un livret populaire de la colleccion dite *Bibliothèque bleue*, livret plus d'une fois réinprimé sous ce titre : *Vie du très fameux Gargantuas*²... Il et vraisemblable qe *Gargantuas* et la forme la plus autorisée, come èle et actuèlement la plus anciènement atestée; mais cète forme, a mes ieus du moins, ne rand pas plus aisée la recherche de l'étimolojie de ce nom énigmatique.

1. Immédiatement après la mancion relative a notre personaje, le receveur a écrit : « Item... ce dist jour disnames ensemble tous les oficiers de Mons^r, tant pour la despance que pour les chaux, xv s. »

2. M. Gaidoz s'et apuyé sur cète forme *Gargantuas* pour remonter a un tipe de déclinaison celtique *Gargantuas Gargantuatis*; mais il n'et pas possible q'un nominatif celtique se retrouve ainsi sans altération aparante au xv^e siècle, tout come s'il s'agissait de *Lucas*.

Il me reste à dire quelques mots d'un autre aspect de la question : le fait que Gargantua entre brusquement dans l'histoire documentée par la porte du Limousin et-il l'indice de rapports particuliers existant ou ayant existé entre la légende du géant et la province de Limousin? Dans le livre de M. Sébillot, le Limousin (même en comprenant sous ce nom tout le diocèse primitif de Limojes, c'est-à-dire les trois départements de la Creuse, de la Corèze et de la Haute-Vienne) et très pauvrement représenté. Depuis, M. L. de Nussac a montré que cette région était plus riche en souvenirs gargantuesques que ne le laissait supposer la maigre récolte de M. Sébillot¹. À peine le document de Saint-Léonard a-t-il été signalé² que M. L. de Nussac (comme il était naturel) s'en est ému et en a tiré des conclusions. Je les trouve formulées, sous sa signature, dans le *Limousin de Paris*, journal hebdomadaire récemment fondé, en termes qu'il est bon de reproduire : « Le bon curé de Meudon, dit M. L. de Nussac, avait assez persiflé ce pauvre escholier limousin; par un juste retour des choses d'ici-bas, la descendance de celui-ci prend sa revanche; elle montre pertinemment à quelle source traditionnelle le chroniqueur-romancier avait puisé ses prétendues créations originales³. »

La pointe est jolie et il n'y a rien d'excessif. Mais ou M. L. de Nussac m'inquiète, c'est quand il dit : « Les gestes de Gargantua en Limousin ont déjà été l'objet d'assez nombreuses relevées (*sic*) pour expliquer populairement et localement l'appellation du personnage de Saint-Léonard. » Et plus loin encore : « Privé du suffixe *tua*, dont parle M. Gaidoz, le vocable *Gargantua* a dénommé un des sommets les plus élevés (751 mètres) de la chaîne qui

1. Article intitulé : *Gargantua en Limousin*, paru dans la revue mensuelle *Lemouzi* (novembre 1898, p. 151-152).

2. Article, sous ma signature, paru dans le *Journal des Débats* daté du 1^{er} juillet 1906.

3. *Le Limousin de Paris* du 5 août 1906. à la suite d'une réimpression

sépare les bassins de la Dordogne et de la Loire, sur la limite des départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze; c'est, canton de Pierrebuffière, le mont *Gargan*, dont l'appellation doit remonter certainement plus haut que 1471 : nos érudits en toponymie locale n'ont qu'à discuter là-dessus. En tout cas, il n'y a que très peu d'autres altitudes qui, en Europe, portent ce nom; les Anciens connaissent déjà le *mons Garganus* en Italie. »

La coexistence en Limousin d'un mont *Gargan* e d'un *Gargantuas* de passage en 1471 me paraît, je l'avoue, purement fortuite. An ce q'i concerne le mont *Gargan*, on peut afirmer qe, si ce nom et véritablement ancien, il ne saurait être idantique au latin (ou celtique) *Garganus* ou même *Gargantus*, dont les deus *g*, placés devant un *a*, auraient nécessairement abouti, dans le dialecte propre a la province de Limousin, come en français, a deus *j*. Il convient de rapeler, a propos du non même de *Gargantua*, la remarque déjà faite par Gaston Paris : « Pour la première partie du mot, on atandrait plutôt *Jarj-* que *Garg-*. » Si le radical primitif est réèlement *Gargant-*, il faut qe le mot *Gargantua* nous viène soit des bords de la Manche (Picardie, Normandie, Bretagne), soit des provinces du Midi situées au-dessous de la limite septantrionale de la conservacion du son explosif du *g* devant un *a*¹.

Mais je me hate d'ajouter qe rien n'et moins sur qe la vraie forme du radical primitif e q'on peut aussi bien la concevoir come ayant été *Varvant-*, plutot qe *Gargant-*. Dans ce cas, tous les pays de France (sauf la Walonie, au nord-est) peuvent antrer en concurrence et prétandre (jusq'à preuve du contraire) q'ils conservent tradicionèlemant le nom du fameus jéant.

1. Sur cète limite, voir un article de M. Paul Meyer (avec carte) dans la *Romania* de 1895 (t. XXIV, p. 529).

170